

Stéphane Ravaille

Professeur Agrégé d'économie gestion

Président de l'UTL34

Agde le 15 novembre 2017

A l'attention de Mesdames et Messieurs les membres de l'UTL,

Convocation A L'Assemblée Générale Ordinaire

Madame, Monsieur, Cher(e) Adhérent(e)

Vu l'article 8 de nos statuts, les articles 7,8 du règlement intérieur de notre association,

Vu l'article 9 de nos statuts et l'article 10 et 15 du RI concernant les candidatures pour le CA

Vu l'article 23 du RI pour les élus professeurs membres du CA

J'ai l'honneur et le grand plaisir de vous inviter à assister à l'Assemblée Générale Ordinaire (AGO) de l'Université du Temps Libre du Bas Languedoc qui aura lieu le :

Samedi 2 décembre 2017 –à partir de 09 H 30

Salle de l'Aire - 34 110 Frontignan

Vous voudrez bien vous munir de votre carte d'adhérent. Cette présente tient lieu de convocation, conformément au règlement intérieur en vigueur. Elle est affichée dans tous les centres. **Votre carte d'adhérent fait foi pour montrer que vous êtes à jour de votre cotisation. Elle est donc indispensable.**

Si vous ne pouvez pas vous rendre à cette AG, vous pouvez participer aux décisions **en utilisant un pouvoir à demander au Vice Président de votre site** ou à télécharger sur notre site Internet (www.utl34.fr) et à remettre, dûment rempli, à la personne de votre choix.

Ordre du jour de l'AGO sera le suivant :

- 1- Rapport moral du Président du 01/09/2016 au 31/08/2017 ;
- 2- Rapport financier du Trésorier du 01/09/2016 au 31/08/2017;
- 3- Le projet associatif : Bilan de la mandature et projets à venir
- 4- Élection d'un nouveau Conseil d'Administration pour 3 ans
- 5- Informations du président (Les cours à effectifs limités, les conférences, L'UFUTA et Nous)
- 6- Questions diverses.

NB : Questions diverses : Il ne sera répondu lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qu'aux seules questions portées au préalable et au moins une semaine à l'avance à notre connaissance, par écrit.

P.S. : Vous trouverez sur notre site Internet des documents d'informations relatifs à cette AGO dès que l'expert comptable nous les aura fournis. (Rubrique « Fonctionnement »)

Le Président,
Stéphane Ravaille

